

⇒ Destinataires : Masculins nés en 2010
(Liste au dos)

Mise à jour - Lieu du Stage

Le Grand Quevilly, le 4 Mai 2023

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2022/2023 - Stage Détection Départemental 2 - Masculins nés en 2010

Cher Ami Sportif,

Nous avons le plaisir de vous convier à participer à un stage des jeunes masculins nés en 2010, en vue de la constitution de la Sélection de Seine Maritime participant à la compétition Inter-Comités et des futures échéances de la détection territoriale normande. Le stage se déroulera :

DIMANCHE 7 MAI 2023, à BIHOREL
Gymnase Hebert, Domaine du Chapitre, Allée G. Philippe
Rendez-vous à 9h45 et fin vers 12h00
(Voir liste au verso)

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- **L'autorisation parentale**
- **L'autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- **L'attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux).
- Un **ballon (Taille 1)**
- Une **gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
- Des **chaussures de sport propres** (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- Des **affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)
- Des **affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée)

⇒ **POUR INFORMATION : PROGRAMME PREVISIONNEL - PROCHAINS STAGES**

Stage Sélection Départemental 1 : Date et Lieu à déterminer

Stage Sélection Départemental 2 : Date et Lieu à déterminer

INTER-COMITES TERRITORIAUX - Tournoi 1 : Samedi 24 et Dimanche 25 Juin à l'AIGLE (61)

Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont sur notre site : www.handball76.org

⇒ **ENCADREMENT SELECTION 76 MASCULINS 2010**

Référent : Valentin GLATIGNY ☎ 06 28 46 84 21 ✉ valentin.glatigny76@outlook.fr

Intervenants : Nicolas CHERON

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de la Sélection ci-dessus.

Sportivement,

Patrick METAYER
Secrétaire Général
Référent ELU de l'ETD 76



Olivier CLERMONT
Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale



Copie pour Info :

- J-L. LIGUORI - Président du Comité 76 HB
- F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- Ligue de Normandie de Handball
- F. PROUFF - CTS LNHB
- P. MAHE - CTF LNHB
- Les clubs Seinomarins

DÉTECTION/ SELECTION 76 MASCULINS 2010

STAGE DETECTION DEPARTEMENTAL 2 - Dimanche 7 Mai 2023 - 9h45/12h00 à BIHOREL

Référent : Valentin GLATIGNY ☎ 06 28 46 84 21 ✉ valentin.glatigny76@outlook.fr

Nom	Prénom	Club	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Poste
AUZOU	GABRIEL	ROUEN	16/02/2010	170	DROITIER	AR
BERTRAND	NOAH	ROUEN	01/03/2010	155	DROITIER	AR
COLLIAUX-BRIERE-RAOUL	EWENN	BARENTIN PAVILLY	03/05/2010	145	DROITIER	AR
COUADOU	TITOUAN	AUFFAY-TOTES	11/03/2010	174	DROITIER	
DUVAL	MARTIN	FECAMP	31/05/2010	150	DROITIER	
ELIOT	KALIS	ROUEN	08/02/2010	152	DROITIER	AIL
FERRIC	EZIO	BOLBEC	11/12/2010	146	DROITIER	GB
GRUN	NATHAN	DIEPPE	08/02/2010	153	GAUCHER	PIV/AR
LE BERRE	NOAM	ROUEN	22/05/2010	162	GAUCHER	GB
LEVESQUE	GATIEN	YVETOT	20/05/2010	145	DROITIER	
LINOT	HENRI	BIHOREL	10/01/2010	166	DROITIER	AR
LOUBAT	ANDREA	BIHOREL	15/10/2010	160	DROITIER	GB
MALGRAS	CHARLIE	ROUEN	13/06/2010	155	DROITIER	AIL
MERCIER	NOAH	GONFREVILLE	30/08/2010	140	GAUCHER	
PERZO PIEL	HUGO	OISSEL	29/06/2010	160	DROITIER	GB
SIRACUSA	TEO	GONFREVILLE	20/05/2010	143	DROITIER	
STALIN	LORENZO	DIEPPE	25/02/2010	160	GAUCHER	AR/AIL
TANQUEREL	LEANDRE	ST VALERY	16/05/2010	146	GAUCHER	AR
VERBRIGGHE DE ROSA	SANDRO	OISSEL	31/01/2010	166	DROITIER	AR
RÉSERVISTES - NON-CONVOQUÉS						
BRIARD	THEO	ST VALERY	02/02/2010	152	DROITIER	AR
DUBOIS	YANIS	EU	19/08/2010	163	DROITIER	AR
EL KOUTALI	LENNY	ST VALERY	19/05/2010	155	DROITIER	DC/AR
FLAVIGNY	MAXENCE	FECAMP	10/01/2010	155	DROITIER	
LIBERGE	EMILIEN	FECAMP	09/01/2010	175	DROITIER	
POLETTI	ALEXANDRE	ROUEN	03/04/2010	173	DROITIER	AR
TUNY-DEPREAUX	ELFEGE	BIHOREL	31/07/2010	155	GAUCHER	AIL

Autorisation Parentale

A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ^{(2) (1)} :

Père, Mère, Représentant légal de ^{(2) (1)} :

Licencié(e) au club de Non Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Date :

Cadre à remplir

Lieu :

(2) Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

(2) Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

(2) Autorise mon enfant à venir et/ou à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Signature des parents
Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

(1) Préciser NOM et Prénom

(2) Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement
RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom
(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.